

Zeitschrift: Arbido-B : Bulletin

Herausgeber: Vereinigung Schweizerischer Archivare; Verband der Bibliotheken und der Bibliothekarinnen/Bibliothekare der Schweiz; Schweizerische Vereinigung für Dokumentation

Band: 9 (1994)

Heft: 2

Rubrik: Ausbildung und Weiterbildung = Formation et perfectionnement

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Ausbildung und Weiterbildung / Formation et perfectionnement

Conditions de formation BBS

Dans le cadre du cours «Profession», les stagiaires des cours romands BBS, volée 1993/94, ont répondu à un questionnaire concernant leurs conditions de formation. Le tableau ci-après montre que ces conditions varient fortement d'un canton, voire d'une bibliothèque à l'autre. Certaines données, telles l'horaire hebdomadaire ou les conditions salariales, ne dépendent généralement pas de la bibliothèque formatrice. Elles sont mentionnées afin de permettre une comparaison et de servir d'argument pour un réajustement éventuel. Il est en effet assez choquant de constater, par exemple, que le salaire mensuel brut de l'ère année passe de Fr. 520.- à Fr. 1550.- selon que l'on vit à Genève ou à La Chaux-de-Fonds. L'incertitude de certains étudiants quant au montant de leur salaire de 2e et 3e année est pour le moins surprenante.

Les bibliothèques formatrices ont été reconnues par la Commission de formation BBS et, selon les statuts, devraient remplir certaines conditions: durée de la formation, horaire hebdomadaire, durée des stages à l'extérieur, temps accordé pour la préparation des examens... Or, il semble que les exigences de la BBS ne soient pas toujours respectées.

La durée de la formation offre également matière à réflexion. Du contrat mensuel (!) renouvelable (CHUV, Lausanne) à trois ans (Sion, Genève), la palette de choix est très variée... Faut-il vraiment accepter comme «formatrice» une bibliothèque qui ne garantit pas à son stagiaire de pouvoir terminer sa formation?

Le nombre d'heures accordé pour l'étude varie de 2 heures à une journée par semaine. Le temps accordé pour préparer les examens - lorsqu'il est connu - passe de 10 jours à 6 moins. Est-ce vraiment sérieux?

Une certaine harmonisation de ces conditions de formation semble nécessaire. Les difficultés à vaincre ne sont pas insurmontables.

Contrat d'engagement

Un contrat d'engagement, comme en signe n'importe quel apprenti, peut parfaitement être exigé par la BBS. Ce contrat devrait comporter au minimum les éléments suivants:

- durée totale de l'engagement,
- conditions salariales,
- horaire hebdomadaire, vacances...,
- temps accordé pour l'étude, les cours, les stages extérieurs, la préparation des examens, le travail de diplôme.

Une copie de ce contrat signé par l'employeur et le stagiaire serait envoyée de la BBS et constituerait

de fait l'une des conditions d'acceptation du stagiaire aux cours de formation.

Médiation

Les stagiaires demandent instamment un meilleur suivi de leur formation au sein de leur bibliothèque. Une personne mandatée par la BBS devrait visiter chaque stagiaire dans sa bibliothèque, au moins une fois au cours de la formation. Cela permettrait d'avoir une personne de référence avec qui discuter d'éventuels problèmes. Ce n'est en aucun cas un «inspecteur» indiscret et tâtillo mais bien plutôt un médiateur entre BBS, stagiaire et bibliothèque formatrice. A l'écoute des stagiaires, son rôle peut être de provoquer la discussion, de réduire les tensions, d'améliorer les contacts. Sa visite serait l'occasion de faire le point avec stagiaire(s) et direction. Il devrait également être disponible en cas d'urgence et fonctionner comme un relais entre les parties concernées. Ces deux mesures - contrat d'engagement et médiation - ne résoudront certes pas tous les problèmes qui se posent dans le cadre de la formation. Néanmoins, appliquées à toutes les bibliothèques formatrices, anciennes et nouvelles, elles sont de nature à améliorer grandement la situation.

R. Fournier

Appel de la Commission de formation continue BBS

La Commission de formation continue de la BBS (autrefois: Commission de perfectionnement professionnel) a décidé de réunir les présidents des Groupes d'intérêts des membres collectifs et des membres individuels ainsi que ceux des diverses Commissions BBS. Cette séance de travail aura lieu à Berne le 24 mars. Elle a pour objectifs de définir:

1. les attentes et les besoins en formation continue des membres de l'Association;
2. les collaborations possibles entre ces divers groupes de travail BBS et la Commission de formation continue.

Toute personne qui souhaite prendre position par rapport à la formation continue, peut contacter un membre de la Commission ou sa présidente: Yolande Estermann Wiskott, Ecole supérieure d'information documentaire, 28, rue Prévost-Martin, 1211 Genève 4, tél. 022 / 320 93 11, Fax 022 / 320 72 46.

Groupe de travail Programme-cadre en information documentaire

Compte-rendu des réunions des 13 janvier, 31 janvier et 1er février 1994

Plus de 40 représentants des groupes et organes internes des trois associations faîtières BDA se sont réunis le 13 janvier 1994 à Berne pour exposer leurs premières réactions au sujet du programme-cadre en information documentaire proposé par le groupe de travail.

A l'évidence le projet est salué comme une juste réponse à la nécessité de systématiser et de professionnaliser la formation permettant ainsi une reconnaissance et une contribution officielle. En effet, l'introduction de formations propres au domaine de l'information documentaire, aux niveaux des apprentissages, des hautes écoles spécialisées

et aux études postgrades semble se conformer le mieux aux structures et filières officielles établies et reconnues en Suisse et en Europe. Cet accord général n'empêchait évidemment pas les participants de faire part de leurs points de vues et expériences divers au profit de la réalisation la plus harmonieuse du projet.

Fort de ce résultat favorable et de ces interventions précieuses, le groupe de travail s'est attelé, lors de sa séance des 31 janvier et 1er février 1994 à Grangeneuve, à une synthèse des avis exprimés et a tenté de les intégrer dans son projet voire dans son rapport final, dont la préparation a pris la majeure partie du temps de la séance. Ce rapport final sera remis aux mandataires de l'information documentaire qui se réunira à cet effet le 16 mai 1994 à Berne. Parallèlement, le groupe de travail a formulé son projet de résolution en matière de formation pour le congrès commun BDA à Lausanne, du 1er au 3 septembre 1994.

Philippe Haymoz-Gerzson, vice-président ASD

Umschau / Tour d'horizon

EUSIDIC-Jahrestagung vom 12. bis 14. Oktober 1993 in Nizza

Die von gegen 150 Teilnehmern aus 20 Ländern besuchte Jahrestagung der EUSIDIC stand unter dem Motto «Information Dissemination – Supermarkets or Boutiques?».

Der erste Themenblock ist den Trends auf dem Informationsmarkt gewidmet.

Ron Dunn von der Macmillan Inc. aus New York versuchte, gestützt auf die Entwicklung der elektronischen Information in den USA, neue Trends aufzuzeigen. Ein Vergleich zwischen 1983 und 1993 zeigt, dass eigentlich nur der Bereich Multimedia neu ist. Gestützt auf aufschlussreiche Kennzahlen in den USA bringt er anschaulich zur Darstellung, dass die Idee des Informationssupermarktes nicht oder nur ansatzweise realisiert worden ist. Die hochgeschraubten Erwartungen blieben unerfüllt, da weniger als 25% der Haushalte in den USA über PCs, Videotex oder CD-ROM verfügen. Mit statistischen Zahlen hebt er den interessanten Umstand hervor, dass der finanzielle Aufwand zur Entwicklung und Einführung neuer Informationsmedien in keinem Verhältnis zur bisher ausgewiesenen Nutzung steht. So erstaunt es nicht, dass die hochgegriffenen Prognosen über die Zukunft des CD-ROM-Marktes langsam auf den Boden der Realität zurückfallen, das heißt, der eigentliche Boom dürfte jetzt etwa 1996 beginnen. Die unter den Erwartungen liegende Entfaltung des modernen

Informationsmarktes zeigt sich darin, dass sich in den USA die Familien zeitlich am intensivsten mit Radio und Fernsehen auseinandersetzen, das heißt, die Beschäftigung mit Büchern, CD-ROMs und Datenbanken weist einen vergleichsweisen geringen Stellenwert auf. Insgesamt beurteilt der Referent den Entwicklungstrend als positiv – dies wohl auch vor dem Hintergrund, dass sich die US-Regierung zusehends stärker für die Nutzung elektronisch gespeicherter Informationen zu interessieren beginnt. Die Diskussion macht dann auf den hohen Stellenwert der Unterhaltung aufmerksam. Interessanterweise haben genau die sich auf die Unterhaltung ausgerichteten Medien eine Vorrangstellung eingenommen. Diese Feststellung relativiert natürlich den Stellenwert einer modernen Informationsszene, nämlich dort, wo nicht die Information an und für sich, sondern das Entertainment im Vordergrund steht. Diesbezüglich wird am Rande auf die vermehrt unterhaltungszugeschnittenen Informationssendungen verwiesen.

Martin White von der englischen Romtec Telecommunications Research beleuchtet die interessante Frage einer möglichen Bedrohung der Informationsverteilung durch Monopole. Mit der Übernahme des Official Airlineguide (OAG) durch Reed und die Zusammenführung von Dialog und Data-Star liegen sicher erste Ansätze einer monopolistisch orientierten Entwicklung vor. Er diskutiert dann ausführlich die Zielsetzungen der verschiedenen Marktteilnehmer, also Host, Broker und Online-User. Erfreulicherweise stellt er anschliessend mehrere Argumente vor, welche der